

Le cycle des réunions de négociations sur l'accord «Intéressement /Participation » est terminé.

La proposition de Force Ouvrière n'a été retenue qu'en partie.

Nous avons demandé 100 € de plus sur le premier niveau et la direction dans sa grande mansuétude nous en accorde 30 dans la première partie du premier niveau et 60 dans la seconde.

L'employeur se moque de nous en parlant d'une régularisation de l'inflation des 3 dernières années et donc d'augmentation du premier niveau de 5%. Il prétend que c'est ainsi qu'il a calculé les 30 et 60 euro.

L'Employeur choisi l'intransigeance dont Act. C'est à se demander si ce n'est pas une provocation orchestrée.

Au demeurant et après une consultation de nos élus et représentants,  
**notre Organisation Syndicale Force Ouvrière  
signera cet Accord.**

Comme à chaque fois notre seul objectif est l'intérêt des salariés,  
Nous prenons nos responsabilités nous nous engageons, nous signons.



Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à appeler :

Madani AGGOUNE	Délégué Syndical Ets Commercial :
Carlos DASILVA	Délégué Syndical Usine de Grigny :
Dominique CHOMET	Délégué Syndical Ets Technique :
Pierre CARERRE	Délégué Syndical Usine de Castanet :
Augustin Mayele	Délégué Syndical Usine de Clamart :
Cyril HERBIN	Délégué Syndical Central :

